

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Eau #Investissements

Lyon, 28 août 2023

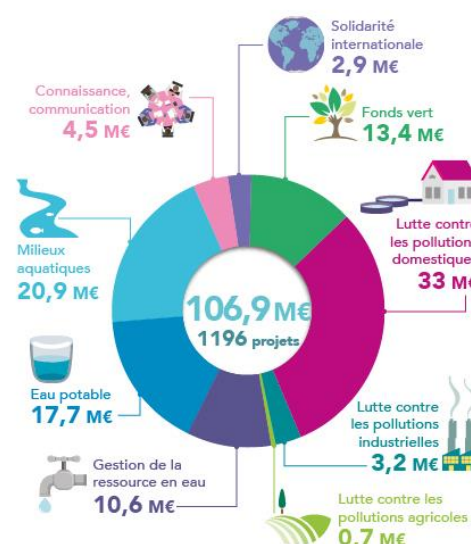
106,9* M€ pour protéger les milieux aquatiques dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse (* hors primes pour épuration)

Au cours du deuxième trimestre 2023, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a attribué 106,9 M€ d'aides pour accompagner **1196 projets** d'amélioration de la qualité des eaux et des milieux aquatiques portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. Tous ces projets contribuent à rendre plus robustes les rivières, les lacs, les zones humides et les nappes d'eau souterraines face aux évolutions climatiques.

Dans ce cadre, l'agence de l'eau a notamment apporté des aides au titre du Fonds vert mis en place par le Gouvernement en 2023 pour accélérer la transition écologique sur les territoires. En fonction des régions, l'agence de l'eau s'est vu confier la gestion de tout ou partie des aides pour les volets « biodiversité » et « renaturation des villes et villages » de ce Fonds. Sous l'autorité des Préfets, l'agence de l'eau s'est mobilisée pour faire rapidement bénéficier les projets locaux de ce nouveau soutien.

Les chiffres clés au 2^e trimestre 2023 dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse

- **33 M€ d'aides** sont destinés à **réduire les rejets de pollution domestique**, dont 26,2 M€ pour améliorer la collecte des eaux usées et 5,1 M€ pour créer ou fiabiliser des stations d'épuration ;
- **20,9 M€ d'aides** bénéficient aux **milieux aquatiques**, dont 10,5 M€ pour la renaturation des cours d'eau, 8 M€ pour l'animation territoriale et 2,2 M€ pour la préservation et la restauration des zones humides et de la biodiversité ;
- **17,7 M€ d'aides** vont à **l'alimentation en eau potable**, dont 12,5 M€ pour mettre à niveau les infrastructures des collectivités en zone de revitalisation rurale ;
- **13,4 M€ d'aides** sont octroyés au titre du **Fonds vert** dont 6,9 M€ pour la réduction des pressions sur la biodiversité et sa restauration et 6,4 M€ pour la renaturation des villes et des villages ;



**SAUVONS
L'EAU!**

- **10,6 M€ d'aides** vont à **une meilleure gestion quantitative de la ressource**, dont 72% pour des études et travaux d'économies d'eau ;
- **4,5 M€ d'aides** contribuent à **l'amélioration des connaissances et à la communication** ;
- **3,2 M€ d'aides** portent sur **la réduction des pollutions d'origine industrielle** ;
- **2,9 M€** vont aux **projets de solidarité internationale**. Au terme de ce premier semestre 2023, les aides attribuées ont presque atteint le budget annuel alloué. Une situation qui s'explique par le financement de projets issus de **coopérations décentralisées** comme par exemple celui de la Communauté de communes Hérault Méditerranée avec Tata au sud-ouest du Maroc, **d'actions institutionnelles** à Madagascar pour la mobilisation de taxes environnementales affectées à la gestion de la ressource en eau et par **l'aide d'urgence** débloquée à la suite du séisme survenu en février dernier à la frontière entre la Turquie et la Syrie ;
- enfin, **0,7 M€ d'aides** sont consacrés à **la réduction des pollutions agricoles**.

Parmi les projets aidés au 2^e trimestre 2023, des opérations remarquables :

- Pour réduire les rejets de pollution

HAUTE-SAONE Mise en conformité du système d'assainissement de Bucey-lès-Gy

La communauté de communes des Monts de Gy en Haute-Saône, qui détient désormais la compétence Eau et assainissement, met en conformité le système d'épuration des eaux usées de Bucey-lès-Gy. Elle va créer un dispositif épuratoire de type filtre planté de roseaux et un réseau de transfert des eaux usées. Pour ces travaux inscrits dans le contrat en zone de revitalisation rurale des Monts de Gy, l'agence de l'eau apporte une **aide de plus de 600 000 euros**.

RHÔNE Mieux gérer les eaux pluviales à Lyon

Dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle ligne de tramway T6 qui reliera les hôpitaux Est au campus universitaire de la Doua, le SYTRAL profite du chantier de requalification urbaine pour déconnecter les eaux pluviales des réseaux d'assainissement et les réinfiltrer directement dans le sol.

La surface totale concernée par les travaux d'aménagement du tramway est de 145 000 m² dont 10 000 m² d'espaces verts perméables et 135 000 m² d'espaces imperméables. Lors des pluies, la totalité des eaux qui ruissellent sur ces surfaces sont actuellement collectées par le réseau d'assainissement unitaire. Le projet permettra de déconnecter des réseaux et infiltrer les eaux pluviales de 70 000 m² sur l'emprise des travaux. 5 700 m² de rues adjacentes et 2 800 m² de toitures riveraines seront également raccordés sur les ouvrages d'infiltration créés, portant ainsi la surface déconnectée par cette opération à 78 500 m². Pour cette opération inscrite au contrat métropolitain 2022-2024, **l'agence de l'eau apporte une aide de 2,3 M€** pour la mise en œuvre de l'infiltration à partir de 28 tranchées ou massifs d'infiltration et la création de 3 noues.

- Pour mieux gérer et économiser la ressource en eau dans un contexte de changement climatique

PYRENEES-ORIENTALES Bâtir une stratégie d'adaptation commune face aux changements climatiques

Le Syndicat mixte du bassin versant de l'Agly coordonne financièrement une étude sur la gestion de la ressource en eau baptisée « Eau'rizon 2070 » pour le compte des gestionnaires des bassins versants du Sègre français, du Tech, du Réart, de la Têt et de l'Agly. Les ressources en eau du territoire des Pyrénées-Orientales étant particulièrement touchées par les évolutions du climat, il est nécessaire de définir une stratégie d'adaptation à l'échelle de chaque bassin hydrographique. L'étude pilotée techniquement par le Syndicat mixte de gestion et d'aménagement Tech-Albères, comportera 3 phases dont un état des lieux de la ressource en eau, un diagnostic de vulnérabilité des territoires face aux impacts attendus du changement climatique sur le cycle de l'eau et la définition d'une stratégie d'adaptation. Cette opération, inscrite au contrat de bassin versant de l'Agly, reçoit une **aide de l'agence de l'eau de 175 000 euros**.

VAR Sensibiliser les citoyens aux économies d'eau en Pays de Fayence

La communauté de communes du Pays de Fayence sensibilise les citoyens aux économies d'eau sur un territoire fortement touché par la sécheresse et les restrictions d'usages de l'eau. Elle recrute un « ambassadeur » de l'eau pour mener des actions d'information sur les 9 communes du territoire du Pays de Fayence. Sa mission consistera dans un premier temps à accompagner les acteurs du tourisme sur la voie de la sobriété via, par exemple, la distribution de 2500 kits hydro-économiques dès l'été 2023. Une deuxième vague d'équipements sera diffusée auprès de familles, après l'été. Le déploiement de ce dispositif vise à réduire de moitié les consommations d'ici 2024 chez les plus gros consommateurs, puis à généraliser le changement de comportements vis-à-vis de la ressource en eau.

L'aide de l'agence de l'eau pour la mise en place de ce dispositif s'élève à 155 000 euros.

CORSE DU SUD Améliorer l'alimentation en eau potable de Zonza

La commune de Zonza va réhabiliter ses infrastructures d'eau potable dans le village et les hameaux de montagne de Paccionitoli et Carabona, actuellement desservis par 3 ressources indépendantes. Compte tenu de la vétusté des installations et les nombreuses fuites détectées sur le réseau d'eau potable, la commune entreprend des travaux sur 6 réservoirs, la pose de compteurs généraux de distribution, le remplacement des canalisations fuyardes, ainsi que la mise en place d'équipement de télégestion. La pose de compteurs individuels sur tous les branchements non équipés, financée par la collectivité de Corse, complète ces travaux qui permettront d'économiser plus de 4500 m³ d'eau par an et d'améliorer le rendement d'eau potable. La commune reçoit **870 000 euros de l'agence de l'eau** au titre de ses aides en zone de revitalisation rurale.

- Pour restaurer le fonctionnement naturel des milieux aquatiques et la biodiversité

JURA Restauration de la Bienne à Morez

Le syndicat mixte du parc naturel régional du Haut-Jura va effacer 8 seuils qui barrent la rivière dans la traversée du centre-ville de Morez. Ces travaux de restauration morphologique de la rivière s'inscrivent dans le cadre d'un nouvel aménagement urbain porté par la commune des Hauts-de-Bienne. En parallèle, la commune prévoit de renaturer et végétaliser le parc Lamy Jeune situé aux abords de la rivière afin de permettre aux riverains de profiter pleinement de la Bienne. Pour ces deux opérations, l'agence de l'eau apporte respectivement **une aide de 990 000 euros et 40 300 euros** (dans le cadre du Fonds vert) au PNR du Haut Jura et à la commune.

RHÔNE Restauration de la Brévenne

Le syndicat de rivières Brévenne-Turdine poursuit son programme de restauration de la Brévenne fortement modifiée par les activités humaines. Elle lance la restauration de la morphologie de la rivière sur 1 km et le rétablissement de la continuité écologique sur quasiment 13 km grâce à l'effacement de 3 seuils qui barrent le cours d'eau sur les communes de Brussieu, Bessenay et Courzieu. Ces travaux, inscrits au contrat de bassin Brévenne-Turdine, reçoivent une aide de **l'agence de l'eau de plus de 990 000 euros**.

PYRENEES-ORIENTALES Restauration de la zone humide El Comunal

Le syndicat mixte du bassin versant de l'Agly va restaurer la zone humide El Comunal située au sud-ouest de l'étang de Salses-Leucate, sur la commune de Saint-Hippolyte. Ce marais aménagé de 130 hectares, anciennement à vocation horticole et maraîchère, est constitué d'une multitude de parcelles séparées par un réseau d'agouilles qui sont des petits canaux d'irrigation ou de drainage. Aujourd'hui, les parcelles sont essentiellement utilisées pour un usage récréatif et le réseau hydraulique s'est dégradé au fil des années et a conduit au comblement d'un grand nombre de canaux. En conséquence, l'écoulement d'eau douce vers l'étang de Salses-Leucate a diminué.

Face à ce constat, le Syndicat RIVAGE, chargé de la gestion de l'étang de Salses-Leucate, a élaboré un plan de gestion de cette zone humide dans l'objectif de rétablir la circulation d'eau dans les quatre agouilles principales de ce réseau hydraulique et au niveau des exutoires temporaires.

Les travaux inscrits au contrat de rivière de l'Agly 2022-2024 reçoivent **une aide de l'agence de l'eau de 102 000 euros**.

ALPES-MARITIMES Renaturer la Brague à Biot

Le Syndicat mixte pour les inondations et la gestion des eaux (SMIAGE) maralpin engage des travaux de renaturation de la Brague au droit du hameau du même nom qui a été démoli car il était particulièrement exposé aux risques d'inondations très violentes. Situées à Biot dans un méandre peu après la sortie des gorges de la Brague, les habitations ont été rachetées puis détruites par la communauté d'agglomération Sophia Antipolis avec l'aide du Fonds Barnier. Après une étude de renaturation du site, le SMIAGE va engager les travaux de restauration morphologique de la rivière, qui lui permettront de retrouver un fonctionnement plus naturel. Inscrits au Programme d'action de prévention des inondations Brague, Loup et vallons côtiers, ces travaux bénéficieront d'une aide de l'agence de l'eau de 1,1 M€.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. C'est son conseil d'administration qui détermine la politique d'intervention de l'agence en fixant notamment les règles d'attribution des aides et les taux des redevances. Le conseil d'administration a mis en place en son sein une commission des aides qui se réunit 4 fois par an. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Quentin Pechoux- 06 65 48 67 77 / quentin@plus2sens.com